

ANNONCES LEGALES



Publiez vos marchés publics
 • ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités
 • ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACTS DRÔME-ARDÈCHE

04 75 79 78 56
 04 75 72 77 53
 LDLlegales26@ledauphine.com
 LDLlegales07@ledauphine.com



Le Journal d'Annonces Légales de référence

Membres Médias : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'article 21 du décret n° 2012 modifié du 16 décembre 2010, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 111 € HT/numéro/cadrement pour 2020.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Avis d'appel public à la concurrence



SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HABITATIONS ECONOMIQUES (SA D'HLM)

Avis d'appel public à la concurrence

Maire d'ouvrage : Société Française d'Habitations Économiques (SA D'HLM) 1175 Petite Roule des Mûles CS 40650 13457 Aix-en-Provence - Cedex 4 Téléphone : 04 13 57 04 30 - Télécopie : 04 13 57 04 64

Procédure : Marché de services passé selon une procédure européenne conformément à l'article L.2124-1 du Code de la Commande Publique et publié au Journal Officiel de L'Union Européenne.

Une visite obligatoire sur site se déroulera selon les modalités fixées à l'article 2.10 du Règlement de la consultation. Une attestation devra être jointe à la candidature de chaque candidat.

Objet du marché et adossement : Le présent marché a pour objet la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux de réhabilitation sur deux résidences de la SFHE situées à Valence (26000).

Le marché est décomposé en deux lots géographiques :
 - Lot N°1 : Résidence « La Concorde » - 92 logements - Lot N°2 : Résidence « Le Franklin » - 60 logements

Durée du marché : Chaque élément de mission est assorti d'un délai d'exécution, à compter de la décision du MAÎTRE D'OUVRAGE d'engager ou de poursuivre le projet.

Ci après les délais pour chacun des lots :

	Elément de la mission	Délais d'exécution à compter de la décision notifiée par le M.O.
	DIAG	Reloqué des Existants 1 mois
	APS	Avant projet sommaire 1 mois
	APD + THE	Avant projet détaillé + Etudes thématiques 1 mois
	PRO/DC	Etudes de projet 2 mois
	ACT	Assistance pour la passation des contrats de travaux 2 semaines
	OPC	Direction de l'exécution de ou des contrats de travaux 12 mois de chantier dont 2 mois de préparation (durée estimative) pour le lot N°1
	VISA	Examen de la conformité de l'exécution au projet et visa 12 mois de chantier dont 2 mois de préparation (durée estimative) pour le lot N°1
Ordonnance-ment, Pilotage et Coordination	AOR	Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie 10 mois de chantier dont 2 mois de préparation (durée estimative) pour le lot N°2

Modalités d'obtention du dossier de consultation et remise des offres : Voir DCE sur <http://www.marches-secures.fr>. Les justificatifs à produire et les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la Consultation. Le dépôt des offres devra se faire par voie électronique sur le même site.

Date et heure limite de réception des offres : Le mardi 20 juillet 2021 à 12h30

2608967100

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



Avis d'appel public à la concurrence

M Le Directeur Général 3 rue Rossini 26000 VALENCE Tel : 04 75 82 51 51 Référence acheteur : 21AT-SA-0519-Z

L'avis implique un marché public.

Objet : CONSTRUCTION DE 15 + 3 MAISONS INDIVIDUELLES RUE MONTESSIEU - 26000 VALLINOT.

Résumé des Lots 1, 3 et 6

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : ou

Lot N° 1 - Gros-Ouvrage

Lot N° 3 - CHARPENTE BOIS

Lot N° 6 - SERRURERIE METALLIQUE

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- 40% Valeur technique de l'offre
- 60% Prix

Remise des offres : 09/07/21 à 12h00 au plus tard

Envoi à la publication le : 18/06/2021

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie domatlabo. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <https://ledauphino.marchespublics-eurolegales.com>

2608877100



Procédure : Procédure adaptée

Durée : 14 mois.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Possibilité présenter une offre pour un ou plusieurs lots. Les variantes sont acceptées.

Lot N° 1 - Gros-Ouvrage - Qualifications 2111 ou équivalents

Lot N° 2 - Charpente / Couverture - Qualifications 2371 + 3111 ou équivalents

Lot N° 3 - Menuiseries Extérieures et Intérieures / Occultations - Qualifications 3511 + 4522 + 4312 + 4332 ou équivalents

Lot N° 4 - Serrurerie - Qualifications 4411 ou équivalents

Lot N° 5 - Cloisons / Doublages / FP - Qualifications 4131 + 7122 ou équivalents

Lot N° 6 - Carrelage / Faïence - Qualifications 0311 + 0202 ou équivalents

Lot N° 7 - Peinture - Qualifications 6111 ou équivalents

Lot N° 8 - Façades - Qualifications 3421 ou équivalents

Lot N° 9 - Vitril - Qualifications 1311 + 1321 + 1351 + 1341 ou équivalents

Lot N° 10 - Électricité - Qualifications 5912 - LCPT2 + SPV3 + CHE1 + CF1 + CET + VEN1 - T-AM ou équivalents

Lot N° 11 - Chauffage / Ventilation / Plomberie / Sanitaire - Qualifications 5111 + 5133 + 5221 + 5311 ou équivalents

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- 40% Valeur technique de l'offre (mémoire technique)
- 60% Prix des prestations

Remise des offres : 16/07/21 à 17h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Renseignements complémentaires : Voir les sites www.dromeamengementhabitat.fr et www.achatpublic.com (ref 210759)

Envoi à la publication le : 18/06/21

Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur : <http://www.dromeamengementhabitat.fr>

2608173000

Ville d'Annonay MAIRIE D'ANNONAY

Avis d'appel public à la concurrence

M. Simon PLENET - Maire - rue de l'Hotel de ville 07104 ANNONAY Tel : 04 75 69 39 64

L'avis implique un marché public.

Objet : Dépollution du site de l'ancienne usine à gaz - rue Jean Jaurès à Annonay

Référence acheteur : 202119

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Description : Procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Dans le cadre de l'opération de cession des parcelles AK106, 214 et 218 pour la construction d'un cinéma, la Ville d'Annonay souhaite faire intervenir des entreprises pour la gestion des terres reconnues impropres au droit du site.

Une visite du site est obligatoire. La date de visite est précisée dans le règlement de consultation.

L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Classification CPV : Principale : 45112500 - Travaux de terrassement Complémentaires : 45112340 - Travaux de décontamination du sol

45112400 - Travaux d'excavation

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont acceptées

Quantité/tendance : Adresse du site : 35 avenue Jean Jaurès ANNONAY superficie : 4 611 m² environ - Les volumes de terres impropres à gérer de manière spécifique est estimé à 1950 m³

Les travaux consistent en :

- l'excavation, le tri et l'évacuation des zones sources de pollution concentrées
- l'excavation, le tri et l'évacuation des terres impropres liées aux terrassements généraux du futur cinéma,
- le tri et l'évacuation des terres du talutage non inertes en filières spécifiques,
- le stockage sur site des terres du talutage inertes

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- valeur technique sur 50 points
- prix sur 50 points

Remise des offres : 16/07/21 à 15h00 au plus tard

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 160 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) téléchargeable sur www.achatpublic.com

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Pliots de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique ;
- Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise ;
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années du candidat, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations de destination ou, à défaut, par une déclaration de candidat
- Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats ;
- Certification Sites et Soils pollués LNE en vigueur
- Attestation COFRAC du laboratoire d'analyse en cours de validité

Envoi à la publication le : 16/06/21

Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur : <https://www.achatpublic.com>

260790000

AVIS

Plan local d'urbanisme



COMMUNE DE SAINT GERVAIS SUR ROUBION

Avis au public

MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par arrêté n°2021.02.10A, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération MONTELLIMAR AGGLOMERATION a prescrit l'ouverture de la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de SAINT GERVAIS SUR ROUBION, pour une durée d'un mois, du lundi 05 juillet 2021 au vendredi 13 août 2021 inclus.

L'objet de la modification simplifiée consiste à rectifier une erreur matérielle intervenue lors de la procédure de modification du PLU, approuvée le 1^{er} juillet 2019. Il s'agit d'autoriser à

nouveau le changement de destination du bâti de la parcelle E 404, supprimé suite à de mauvaises informations. Le plan de zonage et l'annexe relative aux changements de destination évoluent en conséquence.

L'autorité compétente en matière de PLU est la Communauté d'Agglomération MONTELLIMAR AGGLOMERATION, depuis le 27 mars 2017.

Des informations peuvent être demandées auprès de la Direction de l'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération MONTELLIMAR AGGLOMERATION, Centre municipal de Gourmier, 19 avenue de Gourmier, 26200 MONTELLIMAR - 04 75 00 20 15

Le dossier ainsi qu'un registre de consultation seront déposés pendant toute la durée de consultation du lundi 05 juillet 2021 au vendredi 13 août 2021 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux :

- à la Direction de l'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération MONTELLIMAR AGGLOMERATION, Centre municipal de Gourmier, 19 avenue de Gourmier, 26200 MONTELLIMAR
- en Mairie de SAINT GERVAIS SUR ROUBION, 3 Rue des Terrasses, 26160 SAINT GERVAIS SUR ROUBION

Le dossier sera également mis en ligne sur les sites internet de :

- la Communauté d'Agglomération MONTELLIMAR AGGLOMERATION : www.montellimar-agglo.fr
- banque urbaine
- la commune de SAINT GERVAIS SUR ROUBION : <http://www.saint-gervais-sur-roubion.fr/>

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur les registres prévus à cet effet (en Mairie de SAINT GERVAIS SUR ROUBION et à la Direction de l'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération MONTELLIMAR AGGLOMERATION), ou les adresser par écrit à : Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération MONTELLIMAR AGGLOMERATION Direction de l'Urbanisme Maison des Services Publics - 1 Avenue Saint Martin - 26200 MONTELLIMAR

A l'expiration du délai de consultation du public, les registres seront clos et signés par le Président de la Communauté d'Agglomération MONTELLIMAR AGGLOMERATION ou son représentant.

Le bilan de la consultation du public sera tiré par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération MONTELLIMAR AGGLOMERATION. Le même Conseil Communautaire se prononcera alors également sur l'approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de SAINT GERVAIS SUR ROUBION.

256679200

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

GMK AUTOMOBILE

Par acte SSP du 18/06/2021 il a été constitué une SASU dénommée : GMK AUTOMOBILE

Nom commercial : GMK AUTOMOBILE

Siège social : 10 boulevard chandeysson 26700 PIERREBELLETTE

Capital : 4 000 €

Objet : Import, export et commerce de détail de véhicules automobiles neufs ou d'occasion, de pièces détachées et accessoires de voiture

Président : M. GANNACQUI Fouad 29 avenue pierre couberlin 26700 PIERREBELLETTE

Transmission des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de ROMANS

260894300



>> CONTACT : 04 79 33 86 72



marchés publics

Plateforme de dématérialisation

>> OBLIGATOIRE DÈS 40.000 €

- Mise en ligne de l'avis et des pièces
- Alarmes aux entreprises
- Correspondance
- Réponses électroniques
- Négociations
- Lettres de rejet / notification
- Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites au niveau national

La plateforme de référence

